



Elections professionnelles 2022 - Communiqué n°1

Chère collègue, cher collègue,

La campagne des élections professionnelles dans l'ensemble des établissements de la fonction publique vient de commencer et se tiendra jusqu'au 30 novembre 2022. Ensuite, s'ouvrira la période de vote du 1er décembre au 8 décembre inclus ; ce vote se fera par voie électronique.

Vous êtes sollicité.e.s pour voter :

1- Au CNRS, pour :

- **le comité social d'administration (CSA)** ;
- **les commissions administratives paritaires (CAP)**, si vous êtes titulaires ou fonctionnaires stagiaires ;
- **les commissions consultatives paritaires (CCP)**, si vous êtes contractuel.le.s.

2- Au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour **le CSA ministériel**.

3- Et enfin, éventuellement, à l'université qui héberge votre laboratoire, pour **le CSA de l'université**, si et seulement si vous êtes affecté.e.s dans une unité mixte de recherche.

Ces élections sont celles qui déterminent la représentativité des syndicats, c'est-à-dire, leur pouvoir de défense des droits des salariés dans les instances paritaires et dans le cadre du dialogue social avec l'employeur CNRS mais aussi avec le ministère.

Ces élections ont lieu tous les quatre ans ; nous sommes donc au renouvellement des instances majeures traitant des textes réglementaires au CNRS et au ministère (CSA) et à la vie de l'établissement CNRS. Les CAP et les CCP sont, quant à elles, consultées pour tout ce qui relève du disciplinaire et jouent un rôle de recours lorsqu'un agent conteste une décision administrative.

Le SNTRS-CGT présente des listes dans toutes les instances du CNRS ; nous sommes également présents sur la liste CSA ministérielle de la FERC-CGT (fédération CGT des organismes de recherche et l'enseignement supérieur) .

La liste sur laquelle nous vous écrivons a été ouverte par le CNRS dans le cadre du processus électoral. Durant tout le mois de novembre, vous allez être très fortement sollicité.e.s par des messages électoraux.

Vous avez l'occasion de lire nos analyses et nos informations à travers les communications que nous vous envoyons tout au long de l'année. Dans le cadre de la campagne électorale, le SNTRS-CGT a choisi de vous envoyer un message par semaine, ciblé sur un thème particulier :

- Budget de la recherche (semaine du 7 novembre),
- Salaire/carrière/précarité (semaine du 14 novembre),
- Conditions de travail, lutte contre toutes les formes de discrimination (semaine du 21 novembre),
- Sujet à déterminer en fonction de l'actualité (semaine du 28 novembre).

Outre ces communications, vous pourrez rencontrer sur vos lieux de travail ou de restauration, des militants du SNTRS-CGT qui vous proposeront d'échanger avec vous dans le cadre de la campagne.

Pour en savoir plus sur ces élections, sur nos listes de candidat.e.s et nos professions de foi (...), nous vous proposons de parcourir [notre site web](#) dédié aux élections professionnelles.

[Retrouvez toute l'actualité sur notre site](#)